



## QUARTIERS 2030 – LES 3 et 4 MAI 2023

### VOUS Y ETIEZ... OU PAS (auquel cas, vous auriez dû !)

Lors de deux visios-flash dédiées aux perspectives concernant la politique de la ville de 2024 à 2030 (QUARTIERS 2030), nous avons échangé sur nos ressentis, nos questionnements, nos appréhensions.

Ces deux rencontres vous étaient proposées par le réseau des professionnel.les du DSU (= Développement Social Urbain) Grand Est. Elles ont réuni 34 personnes au total. Retrouvez-en les éléments essentiels ci-dessous.

Le réseau DSU Grand Est est une association qui vit de par ses adhérent.es, qui s'appuie sur elleux tout en ayant besoin d'elleux. Alors, n'hésitez pas... [Pour adhérer au réseau DSU, c'est par ICI](#)

Le réseau DSU Grand Est fait partie de l'Inter-Réseaux du DSU, dont le [site national est visible ICI](#)

POUR VOS AGENDAS :

Nous envisageons d'ores et déjà 2 journées d'échanges les 6 et 7 juillet à Saint-Dié-Des-Vosges

Dans le même temps, l'Inter-Réseaux DSU prévoit ses prochaines journées nationales les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre à Dunkerque

Merci de vous intéresser à nos initiatives

# Ce qui suit illustre les expressions des participant.es aux 2 rendez-vous proposés

## TOUT D'ABORD, UN NUAGE DE MOTS

Que vous inspire la lettre du Ministre ?

Thanks! Type another answer here...

20 characters remaining



A la suite de la constitution de ce nuage de mots, les participant.es ont pu échanger en petits groupes tout en renseignant un « padlet » mis à leur disposition. Le fruit de ce temps d'échanges est à retrouver ci-dessous

### 1- sur la nouvelle géographie prioritaire, la lettre du Ministre vise « plus de souplesse face aux évolutions des territoires »

- de grandes attentes s'expriment quant au rapprochement des géographies prioritaires de la politique de la ville et de l'éducation nationale :

intéressant de lier territoires QPV et territoires prioritaires de l'éducation nationale  
important de travailler avec l'éducation nationale

zonage QPV et REP

un atout pour l'accompagnement à la parentalité et l'équité territoriale en matière d'éducation.

- Des interrogations se font jour quant aux modalités de finalisation de cette nouvelle géographie prioritaire :

Quelles modalités de mise en oeuvre de diagnostics réguliers sur d'éventuelles poches de pauvreté ou quartiers en décrochage?

Quels moyens seront mis à disposition ? à quelle fréquence ces diagnostics pourraient être réalisés et des actions mises en oeuvre pour répondre aux problématiques soulevées ?

Remise en cause des indicateurs de définition de la géographie prioritaire  
Certains territoires frontaliers présentent d'importantes inégalités en terme de revenus médians

Et les territoires en veille ? que deviendront-ils ?

Quelles marges de négociation ?

- Les participant.es s'agacent du manque de clarté quant au calendrier :

La géographie prioritaire n'étant pas définie il est compliqué de se projeter... des délais connus pour finaliser la cartographie ?

Tant que la géographie prioritaire n'est pas définie, il est difficile de se projeter et de débiter la préparation des futurs contrats.

Déclinaison au local dès mi-avril or pas encore connaissance des quartiers

## **2- sur la contribution citoyenne renouvelée "dans l'écriture de l'avenir de leur quartier"**

- Les professionnel.les présent.es soulignent l'importance de cette facette de la politique de la ville

La participation citoyenne est un enjeu primordial

Favoriser la parole des citoyens

Aller au plus près des habitants dans une logique de page blanche pour que l'expression des besoins puisse être libre

Commencer à concerter ou pas ?

Nous avons fait le choix à l'inverse de réunir les acteurs locaux et les habitants pour réfléchir au quartier de demain. En effet, nous pensons que quoiqu'il arrive, ce travail sera utile...tandis que d'autres se tiennent dans les starting blocks

- Dans le même temps, ils ont une grande conscience des difficultés de sa mise en oeuvre effective

Formation des habitants aux instances participatives

Le guide méthodologique sera sûrement précieux mais on l'espère détaillé, pour avoir diverses formes de participation

Demande beaucoup de temps pour aller vers les habitants, il faut que les professionnels s'outillent

Recueillir la parole des enfants et des jeunes en utilisant des moyens adaptés (jeux, construction, dessin, image, photolangage...)

- Ils et elles s'interrogent sur la continuité des instances existantes :

Quid des instances outils de concertation déjà existant ?

Une bonne chose... QUID de la méthodologie & des outils déjà mis en place au local ?  
Ne pas mettre de côté les conseils citoyens qui ont fourni un travail important depuis leur installation

Les conseillers citoyens ne seront plus la seule participation des habitants d'autres solutions pourraient être proposées.

Quid de l'association des entrepreneurs des quartiers aux instances de concertation citoyenne ?

### 3- **sur de nouveaux contrats de ville, avec "des financements pluriannuels sur des priorités resserrées"**

- Même si l'annonce de favoriser les financements pluriannuels est de nature à satisfaire les participant.es,

Une avancée pour ne plus permettre aux structure stables et installées depuis des années de ne plus dépendre d'appels à projets annuels, qui sont très chronophages et remettent en question les fonctionnements tous les ans.

Une bonne chose car les appels à projets ont montré leurs limites

- Elle ne saurait lever toutes les inquiétudes et interrogations.

Est-on sûr d'avoir la même enveloppe sur chaque année, est-ce que les priorités sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre...?

Inquiétude sur cette nouvelle contractualisation qui arrive très tard

Déjà existant jusque maintenant --> un élargissement ? une généralisation ? de la part de l'Etat ? des collectivités ? attention aux contraintes existantes (comme par exemple pour les collectivités qui délibèrent chaque année) auquel cas, l'association doit-elle remplir un dossier chaque année ? auquel cas, quelle plus-value administrative ?

Sur l'aide à l'investissement hors ANRU : Quels contours ? crédits DC ? ou crédits spécifiques ? aménagements ? GUP ?

### 4- **QUELQUE CHOSE A AJOUTER ?** Ici, la question du timing revient comme oppressante

Temporalité : la date de la lettre est le 4 avril. Quand est ce que les modalités entrent en oeuvre ? Cela semble très rapide

Délais de préparation des contrats ; Attention aux délais !!!

Fait le 16 mai 2023



Pour le RDSU,

Avec la contribution de



## ANNEXE : CAPTURE D'ECRAN DES 2 PADLETS DANS LEUR « VERSION BRUTE »

:Padlet

jchanal + 4 • 8 minutes

### Et vous, la politique de la ville de demain, vous la presentez comment ?

En cliquant sur le signe +, reportez dans les "bonnes" colonnes vos points de vue (satisfécits, espoirs, questionnements, inquiétudes, suggestions...)

sur la nouvelle géographie prioritaire "capable de + de souplesse face aux évolutions des territoires"	sur la contribution citoyenne renouvelée "dans l'écriture de l'avenir de leur quartier"	sur de nouveaux contrats de ville, avec "des financements pluriannuels sur des priorités resserrées"	QUELQUE CHOSE A AJOUTER ?
<p>Et les territoires en veille ? que deviendront-ils ?</p>	<p>Formation des habitants aux instances participatives</p>	<p>question est on sur d'avoir la même enveloppe sur chaque année, est-ce que les priorités sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre...?</p>	<p>Temporalité : la date de la lettre est le 4 avril. Quand est ce que les modalités entrent en oeuvre ? Cela semble très rapide</p>
<p>intéressant de lier territoires QPV et territoires prioritaires de l'éducation nationale</p>	<p>Le guide métho sera surement précieux mais on l'espère détaillé, pour avoir diverses formes de participation</p>	<p>inquiétude sur cette nouvelle contractualisation qui arrive très tard</p>	
<p>important de travailler avec l'éducation nationale</p>	<p>quid des instances outils de concertation déjà existant ?</p>	<p>une bonne chose car les appels à projets ont montré leurs limites</p>	
	<p>une bonne chose mais QUID de la méthodologie et des outils déjà mis en place au local ?</p>		
	<p>Déclinaison au local dès mi avril or pas encore connaissance des quartiers</p>		
	<p>demande beaucoup de temps pour aller vers les habitants, il faut que les professionnels s'outillent</p>		
	<p>ne pas mettre de côté les conseils citoyens qui ont fourni un travail important depuis leur installation</p>		
	<p>participation citoyenne est un enjeu primordiale</p>		

## Et vous, la politique de la ville de demain, vous la presentez comment ?

En cliquant sur le signe +, reportez dans les "bonnes" colonnes vos points de vue (satisfécits, espoirs, questionnements, inquiétudes, suggestions...)

**sur la nouvelle géographie prioritaire "capable de + de souplesse face aux évolutions des territoires"**

**La géographie prioritaire n'étant pas définie il est compliqué de se projeter**

des délais connus pour finaliser la cartographie ?

**géographie prioritaire**

Tant que la géographie prioritaire n'est pas définie, il est difficile de se projeter et de débiter la préparation des futurs contrats.

**zonage QPV et REP**

un atout pour l'accompagnement à la parentalité et l'équitation territoriale en matière d'éducation.

**quelles modalités de mise en œuvre de diagnostics réguliers sur d'éventuelles poches de pauvreté ou quartiers en décrochage?**

quels moyens seront mis à disposition ? à quelle fréquence ces diagnostics pourraient être réalisés et des actions mises en œuvres pour répondre aux problématiques soulevées?

**Remise en cause des indicateurs de définition de la géographie prioritaire**

certaines territoires frontaliers présentent d'importantes inégalités en terme de revenus médians

**quelles marges de négociation ?**

**sur la contribution citoyenne renouvelée "dans l'écriture de l'avenir de leur quartier"**

**favoriser la parole des citoyens**

Comment favoriser la contribution des citoyens dans ce contexte actuel, où les citoyens ne sont pas écoutés ? et d'autant plus que les "attentes nationales" ne sont pas encore connues : quel cadre pour ladite participation ?

**Les conseillers citoyens ne seront plus la seule participation des habitants d'autres solutions pourraient être proposées.**

**Quid de l'association des entrepreneurs des quartiers aux instances de concertation citoyenne ?**

**Aller au plus près des habitants dans une logique de page blanche pour que l'expression des besoins puisse être libre**

**recueillir la parole des enfants et des jeunes en utilisant des moyens adaptés (jeux, construction, dessin, image, photolangage...)**

**commencer à concerter ou pas ?**

Nous avons fait le choix à l'inverse de réunir les acteurs locaux et les habitants pour réfléchir au quartier de demain. En effet, nous pensons que quoiqu'il arrive, ce travail sera utile... tandis que d'autres se tiennent dans les starting blocks

**sur de nouveaux contrats de ville, avec "des financements pluriannuels sur des priorités resserrées"**

**financement pluriannuels**

une avancée pour ne plus permettre aux structure stables et installées depuis des années de ne plus dépendre d'appels à projets annuels, qui sont très chronophages et remettent en question les fonctionnements tous les ans.

**sur l'aide à l'investissement hors ANRU :**

quels contours ? crédits DC ? ou crédits spécifiques ? aménagements ? GUP ?

**financement pluriannuels**

déjà existant jusque maintenant -->  
un élargissement ? une généralisation ? de la part de l'Etat ? des collectivités ? attention aux contraintes existantes (comme par exemple pour les collectivités qui délibèrent chaque année) auquel cas, l'association doit-elle remplir un dossier chaque année ? auquel cas, quelle plus-value administrative ?

**QUELQUE CHOSE A AJOUTER ?**

**Délais de préparation des contrats**

Attention aux délais !!!